

La Gazette

- 1er avril 2004 -



Paroles de glisseurs

Bonnes rencontres, bonne ambiance, bonnes glisses, tout ce que nous attendions est présent dans ce magnifique espace loirs

Martial et Arno

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce skate park qui nous permet de nous amuser mais surtout de rencontrer d'autres jeunes.

qu'elle sera respectée par tous. J'accompagne mes petits enfants qui se sont éclatés, nous reviendrons.

Victor et Pauline Vernet, Mirabel

Trop mortel ! j'adore ! Ca fait du fun à la région. A +.

Seb de Vaison

A propos du nouveau Skate park, je l'adore ! il est super ! Ca nous occupe et ça nous

Baronnies. Nous venons de Venterol dans la Drôme et cette réalisation magnifique nous donne des idées pour Nyons. Je vais essayer de faire le forcing à la mairie et faire circuler cette merveilleuse idée.

un jeune de Venterol

Merci à Régine, ça fait du bien à la région d'avoir des gens qui se sentent concernés par les jeunes. Merci également à ceux qui



Pique-nique pendant l'installation des barrières. On reconnaît quelques parents Olivier Veileix, Denis Tardieu, Philippe et Laurence De Moustier, Gérard Fondacci, François Pont, Jacques Bellier, "Fredo" Martin et de nombreux enfants et adolescents du village

Ce lieu d'échanges est merveilleux et j'espère qu'il sera respecté et il le sera encore plus si on y organisait des soirées afin de maintenir cette bonne ambiance.

Jérémy

Il faut avouer que la création de ce skate parc a été une merveilleuse idée. Avant on devait se déplacer pour aller faire du skate, tandis que maintenant on a le meilleur skate parc du monde. Je vous remercie énormément et surtout, bonne glisse

Thibault

Bravo pour cette réalisation ouverte à tout le monde et gratuitement, même pour ceux qui ne sont pas de la commune. J'espère

permet de nous retrouver !

Damien

ont participé à la création sans oublier les jeunes qui s'y investissent.

SXM de Vaison

Bravo et merci à Villedieu, ainsi qu'aux gens qui ont contribué à la création de ce skate park !!! Ca fait du bien pour la région et Villedieu.

Arnaud

Superbe idée que la création de ce skate park. Cela faisait longtemps que j'attendais ce genre de projet. Bonne ambiance, superbes modules. Tout est réuni dans ce skate park. J'adore.

Alban de Roaix

Nous en avons marre d'aller à Buis les

Franchement vous êtes des bons !

Morgan

Un énorme MERCI pour la réalisation du skate park. Il y a une super ambiance, plein de rencontres, des progrès et de la volonté dans ce superbe skate park. Maintenant nous ne sommes plus obligés de faire des kilomètres pour pratiquer notre sport favori. Encore un grand merci à tous ceux qui ont participé à sa réalisation et bonne glisse.

Fanny

La vigne et le vin

Une pluie de médailles pour la Vigneronne

La Vigneronne vient une nouvelle fois de faire la preuve de la grande qualité de ses vins.

Lors de la dernière foire aux vins à Orange, à laquelle participait l'ensemble des caves de la vallée du Rhône, ce n'est pas moins de cinq médailles d'or, deux d'argent et une de bronze que la cave la Vigneronne s'est vu décerner.

Les médailles d'or sont ainsi attribuées : trois pour le Côtes du Rhône rouge, une pour le rosé et une autre pour le blanc. Ces vins seront très prochainement mis en bouteilles sous l'appellation Cuvée des Templiers.

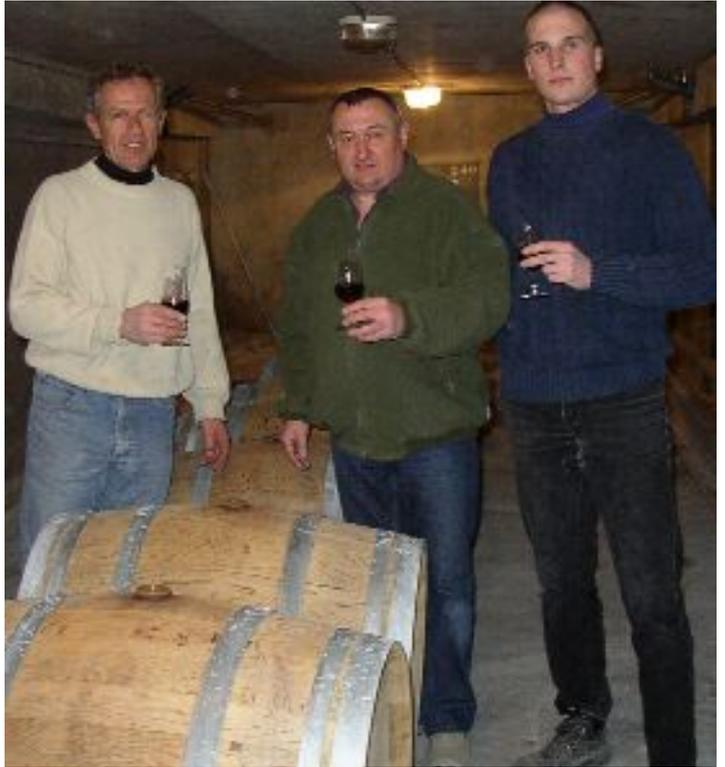
Une médaille d'argent revient au Côtes du Rhône rouge et une au Côtes du Rhône rouge villages, quant à la médaille de bronze, elle récompense le Côtes du Rhône rosé.

« La Vigneronne avait présenté trente échantillons et grâce à ces huit médailles, c'est un taux de 25 % de réussite que nous rapportons » rapporte fièrement Jean-Pierre Andriolat, directeur de la coopérative, qui précise que sur les 2 500 échantillons présentés à ce concours 20 % sont primés. Ceci place la Vigneronne en très bonne position.

Et puis le 29 février c'est au concours général agricole au salon de l'agriculture de Paris que la Vigneronne s'est distinguée en remportant cinq nouvelles médailles : deux médailles d'or, une pour le côtes du Rhône villages rouge bio et une pour le Côtes du Rhône blanc ; une médaille d'argent pour le Côtes du Rhône rosé et une médaille de bronze pour le Côtes du Rhône rouge. Rendez-vous le 17 avril prochain à Mâcon ... La médaille d'or en rouge hisse le vin bio au plus haut niveau à Villedieu et récompense les vignerons qui récoltent enfin le bénéfice d'un travail rigoureux fait dans le respect de la nature et de l'environnement et le souci de la santé des consommateurs. Ces distinctions sont aussi la preuve que le travail de sélection des meilleurs terroirs de l'appellation n'est pas vain. Villedieu, Buisson et les communes voisines travaillent ensemble au classement en appellation Village sous le nom de commune Vaison-la-Romaine. Elles se trouvent ainsi pla-

cées parmi les meilleures appellations Village des Côtes du Rhône. «C'est l'aboutissement de longues années d'effort et de travail» rappelle Jean-Pierre Andriolat, heureux de ces résultats. «C'est aussi fort encourageant dans le contexte actuel de morosité ».

Une dégustation ouverte à tous sera bientôt organisée pour les sélections « vieilles vignes » et " Notre-Dame d'Argelier " mais d'ici là, les amateurs seront reçus au caveau de dégustation ouvert tous les jours de la semaine.



André Dieu, Jean-Pierre Andriolat, Jérémie Favier

Assemblée générale de la Vigneronne

Récemment s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la Cave coopérative la Vigneronne.

En introduction, le président Jean Dieu salue les participants et leur exprime tous ses espoirs quant à l'avenir de la production et ses souhaits pour que la morosité actuelle se dissipe et fasse place à l'optimisme.

Avant d'ouvrir la séance, il rappelle les décès récents de René Fauque et d'Antonin L'Homme. Ils ont compté dans l'évolution de la viticulture à Villedieu, chacun ayant œuvré toute sa vie au sein de la communauté locale. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

M. Saurel, commissaire aux comptes, par un rapport clair et précis, présente un bilan financier sain et découlant d'une gestion sage de la coopérative.

Le rapport d'activité de l'exercice écoulé fait état du retard dans

l'enlèvement des vins. La conséquence en est un retard de paiement des négociants.

En revanche, Jean Dieu tient à souligner que le marché traditionnel avec les grossistes et les cavistes se maintient grâce à l'énergie dépensée par le directeur Jean-Pierre Andriolat. L'on constate même une progression de l'activité « bag in box ». Jean Dieu explique ensuite qu'au début de 2003 la Vigneronne a mis en place une meilleure gestion du vignoble en se dotant d'une conseillère technique, Aurélie Haupaix. Déjà, pour la dernière campagne, des sélections parcellaires ont donné toute satisfaction. D'autre part, le conseil d'administration réfléchit actuellement à la mise en place de la rémunération des adhérents à la qualité. Quatre administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité, ainsi que Stéphanie Ayme qui succède à sa mère Chantal à la commission des ventes.

Un apéritif termina en gaité cette assemblée 2004.

Jean-Louis Vollot

Une jeune dégustatrice à l'honneur



Dans le cadre de ses études pour le brevet de technicien agricole de commerce de vins et spiritueux, Aurélie L'Homme, fille de Christian et Eliane L'Homme, vient de se distinguer brillamment en participant au concours des jeunes dégustateurs professionnels de vin.

Elle réussit à faire partie des cinq lycéens vauclusiens sélectionnés pour participer au 113ème concours général agricole. Elle en est très fière. Ce concours s'est tenu à Paris le 2 mars dernier, malheureusement, Aurélie n'a pu s'y rendre.

Les épreuves sont organisées en trois modules. Le premier consiste à reconnaître les cépages, le millésime, la région de production, le type de classement du vin ; le deuxième à noter un vin et le troisième, non des moindres, est une dégustation à l'aveugle devant un jury constitué de huit professeurs et œnologues. « Cette partie est stressante » explique-t-elle.

Obtenir de tels résultats est une grande satisfaction tant pour le lycée que pour les heureux lauréats qui ainsi reçoivent un encouragement au cours de leurs études.

Aurélie pour sa part devrait poursuivre par un brevet de technicien supérieur en viticulture et œnologie dans le but de travailler dans des caves ou dans l'exploitation paternelle.

Armelle Dénéreaz

De l'or pour le bio

Depuis 1978, Pierre Arnaud élabore du jus de raisin. Issus de l'agriculture biologique ces jus de raisin se révèlent d'excellente qualité. « Mes enfants voulaient que je présente des échantillons au concours général à Paris et, un peu comme un jeu, j'ai décidé cette année d'en présenter deux. Quelle n'a pas été notre surprise de voir les deux échantillons, un muscat et un raisin rouge, obtenir chacun une médaille d'or » explique Pierre Arnaud encore tout étonné et fier du résultat.

Une belle récompense pour ce viticulteur qui, par ailleurs, avec huit autres vigneron de la commune, élabore des cuvées biologiques et contribue à la production de 3000 hl de vin biologique de la cave la Vigneronne, qui a également obtenu un très beau palmarès lors de ce dernier concours général.

En fonction des années, Pierre Arnaud affine un savant assemblage de raisins dont la perle est le muscat, et petit à petit, il a atteint l'excellence. « Le soleil m'a aidé cette année » tient-il à préciser. Il est à

noter qu'il est le seul dans cette catégorie à avoir obtenu des médailles, d'or de surcroît.

Les produits de l'agriculture biologique sont de plus en plus demandés par les consommateurs. « Malheureusement en France les décideurs, les politiques, les laboratoires phytosanitaires, l'Institut national de la recherche agroalimentaire etc. ne soutiennent pas vraiment cette forme d'agriculture, ce qui nous a fait passer en quelques années du premier au quinzième rang en Europe » déplore ce viticulteur convaincu. Mais les producteurs ne se découragent pas pour autant. Ils échangent leurs expériences, avancent et persévèrent. La preuve en est que 25 à 30 % de la surface culti-

vée dans la commune sont désormais cultivés en bio. « Nous ne pouvons que nous en réjouir et encourager ce développement » conclut Pierre Arnaud.

Armelle Dénéreaz



Mimoud et Pierre

La garrigue grandeur nature

Voilà enfin un livre consacré à la flore sauvage, aux insectes et reptiles du sud de la France.

On a du plaisir, après une balade, à y retrouver la photo et le nom des quelques fleurs vues ou cueillies dans un fossé, de retrouver sur papier glacé, l'insecte étrange qui a atterri sur la table du jardin, de connaître le nom exact du petit serpent aperçu derrière le tas de bois.

C'est un livre magnifique, facile d'accès, aux textes simples et aux innombrables photos.

Il s'adresse à tous ceux, qui lors de leurs promenades, aspirent à regarder autre chose que le bout de leurs pieds.

A découvrir !

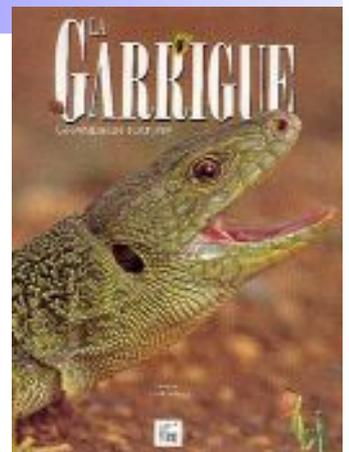
Sylvie Maindix

Editions

"Les Créations du Pélican" -

Textes et photos de Jean-Michel Renault

336 pages et environ 2 500 illustrations



Les CATM

Les 3 sections de Buisson, Saint Roman de Malegarde et Villedieu se sont retrouvés dans la salle Pierre Bertrand pour leur traditionnelle assemblée générale.

Après avoir remercié les présents et les trois maires, et Jacky Tort représentant J.Caire excusé, le Président Jacky Maffait demandait une minute de recueillement pour les membres disparus au cours de l'année.

Puis il donnait lecture du rapport d'activités 2003. Rien de bien spécial si ce n'est la liste des nombreuses cérémonies qui jalonnent l'année, la dernière étant celle du 5 décembre qui regroupait toutes les sections du canton à Vaison.

Puis c'était le trésorier Marcel Tortel qui présentait le rapport financier. Un bilan avec un léger déficit.

Les deux rapports n'ayant rencontré aucune opposition ni abstention, c'est Jacky Tort qui donnait lecture de la lettre du maire de Vaison invitant toutes les associations à participer à une cérémonie le 19 mars à Vaison. Une invitation qui semble-t-il, ne fait pas l'unanimité...

Monsieur J. Caire devant rencontrer Monsieur Pierre Meffre, la question est à suivre.

Dans le cadre de l'information des sections, la Fédération fait savoir que la carte

de combattant CATM sera désormais attribuée si 4 mois effectifs de présence ont été effectués sur l'un des trois pays :

Algérie : du 31 octobre 1954 au 2 juillet 1962

Tunisie : du 1er janvier 1952 au 2 juillet 1962

Maroc : du 1er janvier 1953 au 2 juillet 1962

Avant de clôturer la séance, le Président invitait chacun à s'acquitter de sa cotisation annuelle (16 € pour les hommes et 15 € pour les veuves)

Puis l'assemblée se retrouvait autour d'un buffet et levait le verre de l'amitié.

Jean Louis Vollot

Association paroissiale

Michel Dieu ouvre l'assemblée générale, tenue le 18 février, en remerciant les personnes présentes et en excusant quelques autres qui n'ont pu venir comme le père Mestres. Il sera toutefois nommé secrétaire adjoint du conseil d'administration.

Paulette Mathieu, trésorière de l'association, indique que celle-ci compte une cinquantaine de cotisants. Le montant de l'adhésion reste inchangé. La trésorière signale que le chauffage étant resté allumé après la location de la salle paroissiale, la note d'E.D.F. s'en trouve plus élevée. Le bilan financier qu'elle détaille est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Michel Dieu reprend la parole pour parler de la fête de l'amitié qui est toujours aussi réussie ainsi que son animation. Il en profite pour remercier les jeunes de leur participation au service du repas. La date du samedi 3 juillet est déjà retenue pour la fête de cette année. Toutes les propositions pour animer cette soirée seront les bienvenues. Le loto traditionnel fut aussi très réussi. Michel Dieu remercie tous les participants ainsi que les généreux donateurs qui participent à son bon déroulement.

La question de la toiture de l'église est alors abordée. Les pluies diluviennes de novembre dernier l'ont endommagée et il est urgent d'intervenir afin que l'intérieur de l'église ne soit pas dégradé. Jean-Louis Vollot, présent à la réunion, prend note de ce fait.

La dalle du local attenant au jardin Clapier est en mauvais état. Le projet de sa réparation est abordé : affaire à suivre...

Michel Dieu regrette qu'Yves Arnaud soit absent pour pouvoir le remercier d'avoir effectué un grand nettoyage à la chapelle Saint-Laurent. L'ordre du jour arrivé à sa fin, le président invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié et à partager d'excellentes oreillettes qu'il a confectionnées lui-même.

Le secrétaire, Yves Chauvin

Confrérie Saint-Vincent

C'est tambour battant que la Vénérable Confrérie Saint-Vincent de Villedieu a commencé l'année 2004.

L'assemblée générale s'est tenue le 6 janvier dans les locaux de la Vigneronne. Ses participants ont fait le point sur l'année écoulée. Jean Dieu, son recteur, a présenté ses vœux à l'assemblée et rendu hommage par une minute de silence à deux confrères vigneronniers récemment décédés, Antonin L'Homme et René Fauque.

Il a évoqué les activités de l'association et le changement de prier avec le départ du Père Jean-Marie Gérard, remplacé par le Père André Mestres.

Le bilan financier, présenté par le grand argentier Olivier Macabet, accuse un léger déficit dû aux dépenses faites lors du

chapitre d'été, manifestation la plus prestigieuse de l'année, mais dont il faudra sans doute reconsidérer l'organisation.

Les membres sortants du bureau, Jean Dieu, Régis Marin, Alain Bertrand et David Dieu ont été reconduits dans leurs fonctions. Ils ont proposé les prochaines manifestations de la confrérie tout en réfléchissant à l'avenir et à l'image que celle-ci doit garder aux yeux des Villadéens.

Le dimanche 25 janvier s'est tenu le chapitre d'hiver avec la messe de la Saint-Vincent célébrée à l'église du village. Les confrères ont ensuite invité amis et villageois à partager la galette des rois et le verre de l'amitié dans un esprit de convivialité propre au village.

Armelle Dénéreaz

Le club des échecs

Les résultats du championnat départemental d'échecs par équipe :

Défaite contre Bollène 1 et contre Orange 1

Nul contre Loriol 1 et Orange 2

Victoire contre Loriol 2

Reste à jouer Bollène 2 avec de bonnes chances de victoire.

Des cours sont donnés le vendredi soir de 20 H à 21 H pour les enfants et les débutants, dans la petite salle du Café du Centre.

D'autre part René et Denis donnent des cours d'initiation à l'école primaire le vendredi de 12 h 30 à 13 h 15.

Rosy Giraudel

L'année 2004 s'annonce chargée pour le Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône de Villedieu. Ce syndicat qui fédère une quarantaine de vignerons de la commune a en charge de nombreux dossiers.

Face à la crise que traverse actuellement le monde viticole, les tâches de ce syndicat sont importantes. Cette crise due à de nombreux facteurs, notamment à la baisse de consommation de vin, doit inciter les viticulteurs à envisager des campagnes de communication en direction des touristes, par exemple. C'est ainsi qu'un sentier vigneron, qui a été expérimenté lors de la fête de la vigne et du vin il y a quelques années, devrait être relancé. Sont à l'étude un balisage plus adapté et une identification de la flore et des cépages, pour répondre à une demande croissante de vacanciers et de promeneurs avides de connaissances botaniques et œnologiques. «Les amoureux de la nature et les amateurs de bons crus doivent être prioritaires» précise Pierre Arnaud, président du syndicat. Privilégier la qualité et faire connaître au

mieux les vins du terroir sont également nécessaires. Se regrouper face à un marché mondial, c'est dans ce sens que le syndicat s'efforce de travailler. Le dossier est en cours et l'appellation «nom de commune» devrait bientôt apparaître. L'Institut national des appellations d'origine nous a demandé de choisir l'appellation «village» assorti du nom d'une commune avec les communes d'un même terroir. C'est ainsi qu'après de longs débats les vignerons de Villedieu ont choisi de se rapprocher de Vaison-la-Romaine, nom porteur dont la réputation n'est plus à faire et qui sera une grande avancée sur le plan de la communication.

« Pour que le dossier progresse dans de bonnes conditions, une commission intercommunale a été créée regroupant Vaison, Villedieu, Saint Marcellin, Saint Roman de Malegarde et Buisson. Cette commission, présidée par André Macabet, vigneron villadéen très actif au sein du syndicat local, organise des dégustations et recense les idées » explique Pierre Arnaud. « Il est

important de rappeler qu'en Vaucluse, un emploi dans la viticulture génère plus ou moins directement cinq emplois. C'est le fer de lance économique de la région, il est donc primordial de s'adapter à la demande, de savoir communiquer et faire découvrir nos paysages tout en les préservant. Toujours dans un souci de qualité, il faut se féliciter que la Vigneronne ait créé un poste de « technicienne qualité » qui permet de progresser rapidement. Les distinctions obtenues cette année lors des derniers concours le prouvent » tient à rappeler le président avant d'annoncer le projet d'un voyage en Alsace en novembre prochain. En prime, une dégustation des crus alsaciens du goût de nos viticulteurs.

Comme à l'accoutumée l'assemblée générale s'est terminée par une grande dégustation des crus 2003 accompagnée d'un copieux buffet organisé par Jean-Claude Fauque, Nicolas Joubert et Pierre Cellier, membres du bureau.

Armelle Dénéreaz

Mac Java

Pour certains, l'informatique n'a pas de secret alors que pour d'autres elle peut s'avérer ésotérique. C'est une des raisons pour laquelle l'association Mac Java s'est créée à Villedieu et continue son chemin depuis maintenant sept ans.

Forte de ses 40 adhérents, inconstants parfois, assidus le plus souvent, l'association fait preuve d'une bonne santé ce que démontre son président, Gérard Blanc, dont le mandat a été reconduit ainsi que ceux de Jacques Bellier, secrétaire et de Basile Ayadi, trésorier lors de l'assemblée générale du 12 février.

Des réunions mensuelles se déroulent au café du Centre et sont l'occasion d'échanges vivants qui permettent de mieux cerner l'outil informatique et plus précisément celui qui affiche sa pomme...

A chaque réunion, un espace est réservé à un animateur. Son ordinateur est mis à la disposition de ceux, débutants ou « accros », qui se font expliquer les problèmes rencontrés ou l'utilisation de nouveaux logiciels pour exploiter leur machine avec plus d'efficacité.

Au fil des mois, Mac Java voit de nouveaux membres porteurs de connaissances approfondies enseigner leur tour de main. Les thèmes sont nombreux de telle sorte qu'à chaque réunion est abordé un problème : musique, image, communication, trucs et astuces, questions d'actualité et questions pour les débutants. Ainsi chacun peut y trouver sa place. Mais l'originalité réside dans le fait que les

membres sont reliés entre eux par internet. « L'e-group » réunit tous les adhérents et permet un dialogue en ligne et surtout relie des personnes souvent éloignées géographiquement. Chacun peut ainsi interroger le groupe quand il rencontre un problème et obtenir une réponse par retour de courrier électronique de celui qui sait.

Un autre objectif de l'association concerne les enfants. Si la demande des enseignants s'exprimait Mac Java serait prête à les initier et les aider dans la découverte de l'informatique.

Cette initiation pourrait s'ouvrir à tous et c'est ainsi qu'est prévue, au cours du printemps, une demi-journée « portes ouvertes » qui devrait permettre aux Villadéens de découvrir ou redécouvrir la richesse de l'outil informatique dans le cadre de Mac Java. Des précisions seront données ultérieurement quant au déroulement de cette journée.



Si vous avez encore des lacunes, n'hésitez plus, Mac Java est ouverte à tous et peut vous apporter beaucoup en toute convivialité.

Gérard Blanc

Pour tous renseignements sur le lieu des réunions ou les horaires, contacter Jacques Bellier au 04 90 28 94 12

L'assemblée générale de La Gazette s'est tenue le 13 février à la salle Pierre Bertrand. Ce fut l'occasion de faire le point après 3 ans d'existence. Le nombre d'adhérents encore en hausse (136 en 2003) témoigne de la reconnaissance du travail accompli et de sa qualité. La Gazette, c'est avant tout un journal. Avec huit numéros dans l'année, une cinquantaine de signatures et une vingtaine de personnes ayant participé au



Jacques Valentin chante Brassens

comité de rédaction, le rythme de parution et l'éventail des participants à ce travail sont une réussite.

La présidente Rosy Giraudel insiste également sur la variété et la complétude du contenu du journal.

Dans son bilan, elle rappelle également les acti-

tivités diverses de l'association. L'année 2003 a été celle de la création du site internet qui est régulièrement alimenté et mis à jour. Il permet l'archivage de toutes les Gazettes. La page d'accueil présente un agenda et les programmes du cinéma ainsi que les résultats du moto-ball. Elle est ainsi régulièrement mise à jour ce qui suppose un travail régulier. L'association a remercié Olivier Sac pour son aide précieuse et plus que nécessaire comme en témoigne la photo ci-dessous. Le bilan des soirées de juillet est positif dans tous les sens du terme : intérêt des spectacles, organisation et léger bénéfice. Beaucoup de Villadéens nous ont aidé à cette occasion et ils en ont été remerciés à l'Assemblée Générale.

Les lotos nous ont permis de financer plusieurs numéros du journal tout en proposant une animation inhabituelle grâce à André Chiron, les oreillettes de Majo et le vin chaud d'Armelle.

La Gazette ce sont aussi des occasions de se rencontrer. Au comité de rédaction par exemple où de nouveaux venus ont fait une entrée remarquée comme par exemple Jean-Marie Dusuzeau, Jean-Pierre

Rogel et Huguette Louis. Rencontre aussi lorsque nous avons permis les retrouvailles de la classe de l'année 1931 et celle de l'année 1964. Des moments précieux dans la vie du village et

l'un des objectifs de La Gazette. Convivialité encore lors de soirées et de week-end de loisirs qui nous permettent de festoyer ensemble !

Après avoir adopté le bilan moral et financier, l'AG a partiellement renouvelé le Conseil d'administration et le bureau avec l'élection d'une nouvelle présidente et d'une nouvelle trésorière.

Pour l'année 2004, la priorité reste au journal. Nous préparons à nouveau les soirées de l'été qui se dérouleront les 21, 22 et 23 juillet. Les Pies qui chantent reviennent avec un nouveau spectacle et Jean-Marc Dermesropian nous fera redécouvrir un large répertoire de la chanson française, de A comme Aznavour à Z comme Zanini !



Olivier Sac, créateur et gestionnaire du site internet de La Gazette reçoit un magnifique cadeau des mains d'Yves Tardieu, qui bricole lui aussi sur le site

La soirée s'est terminée en chansons grâce à Jacques Valentin et dans un océan de crêpes préparées par Majo et Yvan Raffin. Qu'ils en soient remerciés.

Le mot de la présidente

Je remercie toute l'équipe de la Gazette qui m'a sollicitée pour occuper le poste de présidente. J'espère que je serai à la hauteur de la tâche qui m'incombe comme l'a été Rosy Giraudel. Je souhaite longue vie à la Gazette et pour ce faire beaucoup d'adhérents ainsi que de nombreux articles à faire paraître dans nos prochains numéros.

Josette Avias

Les sous

DEPENSES		RECETTES	
Adhésion CHAMP	50,00 €	adhésions 2003	2 055,00 €
Assurances	287,55 €	bénéfice fêtes de l'été	778,72 €
divers	446,60 €	bénéfice loto décembre	1 490,89 €
Frais Postaux	132,34 €	bénéfice loto janvier	1 090,07 €
Gazettes	2 897,89 €	subvention mairie	260,00 €
Papeterie	120,50 €	divers	468,00 €
Site internet	800,00 €	dons	37,00 €
TOTAL	4 734,88 €	TOTAL	6 179,68 €
RESULTAT		RESULTAT	1 444,80 €

Les nouveaux

Ont quitté le Conseil d'administration avec les remerciements de la présidente pour leur travail : Harald Koestler, Jean-Luc Sausse, Francis Campos, Patricia Tardieu. Ils ont été remplacés par Sylvie Maindix, François Dénéreaz, Alain Bériot et Mireille Dieu. Le bureau de l'association a été partiellement renouvelé :

présidente : Josette Avias
 vice-présidente : Nathalie Berrez
 trésorière : Rosy Giraudel
 trésorière-adjointe : Mireille Dieu
 secrétaire : Claude Bériot

Et j'entends siffler le train...

Arrivé depuis peu dans la cour de récréation de la classe maternelle, un superbe petit train formé de deux wagons rouges et verts, fait la joie des enfants.

Cette nouvelle acquisition a été rendue possible grâce à la ténacité d'Aurélie Martin, l'institutrice, et grâce à l'amicale laïque qui en a financé l'achat. Restait à la mairie la charge de l'installation. Ce projet présenté en début d'année est désormais réalisé et la vie de la récréation est d'ores et déjà différente. « Tous les enfants sans exception en profitent et ce petit train est le théâtre d'histoires merveilleuses, de voyages imaginaires sans fin et d'aventures passionnantes. Chacun peut y jouer, y trouver un rôle, chauffeur, voyageurs, ou chef de gare. Il aide au développement de la motricité et de l'imaginaire des enfants qui s'inventent des tas d'histoires ; c'est ainsi qu'il est déjà devenu bateau pirate » raconte Aurélie Martin. « Nous avons même fabriqué des valises en carton pour partir en voyage » ajoute-t-elle.

Réalisé en matériaux solides et adéquats, les enfants ne risquent pas de se blesser. Les chutes sont amorties par un tapis très épais qui permet acrobaties, sauts et autres cabrioles tout autour du train.

Cette aire de jeu rend les récréations plus reposantes pour l'institutrice qui a tout son petit monde sous les yeux. La maîtresse se réjouit de la bonne ambiance générale que cela engendre dans la classe.

Le plus difficile reste le terminus, la descente du train et la reprise de la classe. Vivement qu'on reparte en voyage.

Armelle Dénéreaz



Archéologie, art et internet à Nîmes

La classe du cycle III (CE2, CM1, CM2) de Laetitia Mevel, est allée découvrir Nîmes pendant une semaine.

Accompagnés d'une classe de Lagarde Paréol, les enfants étaient hébergés dans le centre Agora, spécialisé dans ce type de séjour et particulièrement dans le multimédia.

Ils se sont initiés à la conception de sites internet. Un projet déjà bien préparé en classe, puisque munis de photos, de textes et d'images, ils ont appris, avec l'aide d'intervenants, à concevoir et réaliser le site de l'école de Villedieu.

L'institutrice précise que ce site nécessite encore quelques aménagements et devrait voir le jour d'ici quelques semaines. L'adresse sera alors largement diffusée.

L'art étant le deuxième thème de cette classe, ils sont allés visiter au cours de la semaine plusieurs musées dont le Carré d'art et le musée archéologique. « Au cours d'une visite, nous avons fait un jeu de piste à travers le musée, nous devions chercher des œuvres exposées et le nom des artistes. Nous avons un petit carnet de bord sur lequel nous notions

nos impressions et nos préférences », raconte une petite élève ravie de ce séjour.

Organisé en janvier, le travail de cette classe verte pourra être exploité durant toute l'année et permettre aux enfants de profiter au mieux de toutes les connaissances qu'ils ont acquises durant ce séjour. Ils pourront faire vivre leur site internet et ainsi aider les autres classes dans cette démarche.

Les enfants étaient accompagnés par des mamans volontaires, Sandrine Blanc, Evelyne Bouchet, Murielle

Bertrand, qui les ont aidés et ont ainsi allégé la tâche de l'enseignante. D'autres activités étaient au programme comme des jeux de société, des boum, des karaoké, des jeux de veillée qui ont permis d'animer les soirées nîmoises.

Informatique et initiation à l'art, sous une forme vivante et dynamique, auront apporté sans aucun doute une autre dimension de l'école aux enfants qui ont appris à mieux vivre ensemble.

Armelle Dénéreaz

Fin des travaux



La cour de récréation vient de retrouver sa pleine disponibilité pour le plus grand bonheur des enfants et des enseignants. En effet, les travaux de réfection de la façade sont achevés. La nouvelle façade est pleinement réussie et redonne un coup de jeune à l'école.

La mairie a par ailleurs désigné une structure pour gérer les logements sociaux (qui sont eux aussi terminés) tout en gardant le choix des locataires. Avec ce chantier c'est un des premiers grands dossiers réalisés par la municipalité qui s'achève. Un dossier difficile à traiter pour lequel Michel Coulombel a dû batailler ferme avec les financeurs et les administrations pour aboutir à ce résultat.

YT

Des plantes...

Nous ne savions pas que le haut Vaucluse est une des régions les moins fleuries de France. C'est pourquoi le conseil général a décidé de mettre en place une opération « les villages fleuris » et proposé aux communes une aide pour décorer leur village par des plantations dont elles choisiraient la nature et les emplacements. Huguette Louis s'est donc rendue à une réunion d'information organisée par la mairie de Vaison pour savoir quels étaient les moyens mis en œuvre. La proposition du conseil général est de financer les plantations, laissant à la charge des communes la mise en terre et l'entretien. Lorsque l'ensemble des demandes lui sera parvenu, il fournira les plants ce qui devrait se faire dans le courant de l'automne.

Renaud Tournillon, le petit-fils de M. et Mme Joubert, est paysagiste et a conseillé pour Villedieu un ensemble d'arbustes cor-

respondant au mieux aux endroits à aménager. Le conseil municipal a accepté le devis qu'il a présenté.



Les millepertuis, romarins, cistes, lilas des indes, arbres aux papillons, ampélopsis, rosiers paysagers et lauriers tins, agrémenteront ainsi le mur du cimetière, le mur de clôture de la maison de M. et Mme

Metheven (qu'occupaient M. et Mme Savy), les banquettes du parking près de l'école et l'espace derrière le garage qui lui est mitoyen.

Pour compléter cet embellissement, il a été décidé de construire un abri pour dissimuler les poubelles se trouvant près de la maison de Léopold Dieu et de déplacer celles situées près du jeu de boules en les installant près du garage derrière les écoles là aussi dissimulées par un muret comme il a été fait à l'entrée de Villedieu en venant de Roaix.

Il est important d'enrichir ainsi Villedieu que l'on découvre toujours avec bonheur par quelque route que l'on vienne.

Claude Bériot

...et de l'eau

Huguette Louis a demandé au laboratoire de Vaison une analyse de l'eau de la fontaine, analyse qui se révèle très bonne. Elle concerne le bec face au café où coule l'eau de source venant de Saint Claude. Pour comprendre un peu mieux les données chimiques et bactériologiques, j'ai rencontré M. Schlouch afin qu'il nous explique les résultats figurant sur le relevé du laboratoire et le bien fondé de ces analyses.

Tout d'abord c'est la potabilité de l'eau qui doit être prouvée selon les normes édictées par l'Organisation mondiale de la santé. Ces normes portent sur l'acidité (PH) de l'eau, sa dureté, la teneur en chlorure, en nitrites, nitrates et ammonium. L'analyse faite le 13 février donne sur ces points des chiffres se situant dans les limites autorisées.

L'analyse bactériologique recherche la présence éventuelle de coliformes (germes non pathogènes), de colibacilles, streptocoques, staphylocoques, anaérobies, salmonella et pseudomonas. Ces germes n'apparaissent pas dans l'eau de la fontaine, à l'exception de coliformes toutefois peu nombreux et sans danger.

Une analyse de cette eau, que beaucoup utilisent pour leur consommation, doit être faite une fois par an, ou davantage en cas de doute car l'eau est vivante et soumise à des facteurs extérieurs. Parmi les éléments indésirables les plus courants, on trouve :

- une eau colorée implique la présence de corps étrangers.
- Le PH. Une eau trop acide ou trop basique aura le pouvoir de se charger plus facilement en éléments indésirables.
- L'ammonium et les nitrites. Leur présence indique souvent une pollution localisée dans le site du prélèvement, par des animaux morts ou des végétaux en décomposition. Cette pollution est souvent accompagnée de la présence de germes.
- Les nitrates malheureusement présents dans la plupart des eaux, proviennent de la pollution diffuse de l'azote naturel des sols ou des engrais azotés.
- Les coliformes et les streptocoques fécaux. Ce sont des germes à priori inoffensifs, présents dans l'intestin de l'homme et de l'animal, mais leur présence dans l'eau indique une pollution fécale qui

est souvent associée à la présence de germes pathogènes moins faciles à mettre en évidence

- La dureté ou taux de calcaire. Cet élément est surtout gênant pour le risque d'entartrage des installations, mais une eau trop douce est souvent agressive et peut se charger en métaux

- Les chlorures (le sel). Ces éléments ne sont pas toxiques, mais gênants pour les personnes devant suivre un régime hyposodé. Les eaux en contenant sont trop corrosives et peuvent se charger en métaux.

- Les autres éléments, le fer, les phosphates, le manganèse, les sulfates etc. peuvent causer des désagréments divers lorsqu'ils sont présents au-dessus des valeurs normales.

L'eau distribuée par les réseaux urbains est bien contrôlée par les sociétés des eaux et dans la plupart des cas conforme aux normes de potabilité. Ce n'est pas le cas des eaux naturelles (puits, sources, rivières...) dont la potabilité doit être vérifiée par l'utilisateur. Une précaution indispensable.

CHIMIE		
PH	7,5	(6,5-9,0)
Dureté totale	21 °d	(15 - 30)
Dureté carbonatée	2	
Chlorure	10 mg/l	(0 - 200)
Nitrites	0,00 mg/l	(0 - 0,10)
Nitrates	10 mg/l	(0 - 50)
Ammonium	0,00 mg/l	(0 - 0,50)
BACTERIOLOGIE		
coliforme		présence
Colibacilles		absence
Streptocoques		absence
Staphylocoques		absence
Anaérobies		absence
Salmonella		absence
Pseudomonas		absence
CONCLUSION :		
Présence de coliformes peu nombreux, à surveiller.		

Claude Bériot

N'irritez pas le lion !



Le comité des fêtes avait lancé l'idée de la sculpture du blason de Villedieu sur une pierre qui serait placée sur le mur du rempart.

Il a demandé à Serge Raffin de la réaliser, ce qu'il a fait gracieusement. Il a entrepris cet ouvrage le jour de la fête des vendanges et l'a installé en février dernier. Il lui reste à

sculpter la devise « Noli irritare leonem », rien n'irrite le lion. Celle-ci tend à prouver que depuis le moyen âge les habitants de Villedieu n'étaient pas enclins à se laisser faire, on peut noter du reste que le village n'a jamais été soumis.

Maintenant encore les Villadéens n'entendent pas se voir imposer ce dont ils ne veulent pas. Henri Favier rappelle qu'au début des années 80 les services fiscaux avait décidé que toutes les parcelles côtes du Rhône, terres de meilleure qualité, seraient inscrites en

classe 1 et taxées en conséquence. L'ensemble des viticulteurs refusa de signer le procès-verbal et malgré les nombreuses relances maintint sa décision et se chargea du classement des terres de la commune ce qui fut finalement accepté et entériné. En effet, voilà bien une illustration de cette devise...

On peut également voir ce blason que le temps a patiné au-dessus de la porte du « château », la maison de M. et Mme Royer. Nous attendrons qu'il en soit de même pour le nouveau.

Claude Bériot



Le Comité des fêtes

Le nouveau bureau du Comité des fêtes, désormais présidé par Rémy Berthet, est reparti pour une nouvelle saison festive pleine de projets et de nouveautés.

Parmi les nouveautés, le comité a proposé le dimanche 6 mars à la salle Pierre Bertrand un récital Piaf. Les chansons de cette artiste ont été interprétées par Nathalie du groupe Futuria de Cairanne. Cette passionnée de la célèbre « môme Piaf » se donne avec cœur et talent dans son interprétation. Malheureusement les spectateurs n'étaient pas nombreux mais les inconditionnels ont été vraiment émus par sa présence et sa voix. Dommage pour les absents.

De nombreuses autres occasions vont être données aux Villadéens de se retrouver et ceci dès la fin du mois.

Un calendrier des manifestations a d'ailleurs été distribué dans toutes les boîtes à lettres de Villedieu donnant avec précision les dates et les lieux de toutes les fêtes à venir.

Comme d'habitude les différentes associations du village se préparent activement. Un bref aperçu du programme permet déjà

de noter:

La fête de la vigne et du vin le 22 mai.

La fête des écoles le samedi 26 juin.

La kermesse paroissiale le samedi 3 juillet.

La soupe au pistou du tennis le samedi 17 juillet.

Les soirées spectacle de la Gazette les 21, 22 et 23 juillet.

Le chapitre d'été de la Confrérie Saint Vincent le 24 juillet.

A ce jour toutes les associations n'ont peut-être pas donné leur programme.



Pour ce qui est du Comité des fêtes nous pouvons d'ores et déjà nous préparer pour le vide-greniers et le bal musette du 14 juillet, pour la fête votive du 6 au 10 Août

avec le traditionnel aïoli le vendredi soir sur la place et les bals chaque soir sans oublier le 15 août qui sera à nouveau réservé aux peintres dans les rues. L'automne n'est pas oublié et les dates ne sont pas encore fixées. Le festival des soupes et la fête des vendanges devraient bien sûr être reconduits.

Un copieux programme, riche en rencontres gourmandes, culturelles et conviviales.

Armelle Dénéreaz

Erratum

Dans l'information par les soins du comité des fêtes concernant la composition du Conseil d'administration, ont été omises les personnes suivantes : Denis Tardieu, président des échecs Anne Kastens, présidente de l'Amicale laïque Nickie Veileix, présidente du skate park J'espère que les intéressés ne nous tiendront pas rigueur de cette omission.

Rémy Berthet-Rayne

Le bel Abély et les greffons greffés

Dans son dernier numéro, à la "Une", la Gazette avait présenté la machine à arracher les greffés de Patrick Abély. C'est au tour aujourd'hui de la nouvelle machine ainsi que du travail tel qu'il se faisait avant et que beaucoup de Villadéens et Villadéennes ont connu.

A partir de décembre ou janvier, on chicote : on enlève aux pieds-mère les ramifications. Elles mesurent environ un mètre et les porte-greffes sont coupés sur trente centimètres de longueur à un demi centimètre d'un œil. Dans le temps, les chicoteuses qui réalisaient des bottes porte-greffes étaient payées au mètre. Aujourd'hui trois personnes avec la « chère machine » bourrée d'électronique se chargent de toutes les phases d'antan, à savoir chicotage, déburrage et comptage simultanés.

Pour la région, il existe une bonne dizaine de porte-greffes immatriculés - S04, R110, R140 etc. qui peuvent recevoir plus de trois-cents greffons correspondant aux différents cépages.

Ces porte-greffes sont immergés pendant 24 à 36 heures, égouttés, déburrés et emballés sous vide puis mis en chambre froide à 0 °. Enfin, le greffage peut commencer.

Le porte-greffe et le greffon sont taillés en biseau au plus près de l'œil, puis entaillés en profondeur pour permettre l'emboîtement des deux bouts. Aujourd'hui la technique de l'emboîtement ressemble beaucoup plus à un travail de charpentier, car le porte-greffe est dénommé mortaise et le greffon tenon. Leur trempage dans la paraffine les maintient joints et rend la greffe étanche à l'air.

Tous ces greffés sont rangés dans de grandes caisses que l'on remplit de tourbe pour empêcher qu'ils ne se touchent. Ils sont arrosés et entreposés dans des caves chauffées à environ 30 °, appelées « salles de chauffe » durant douze à dix-huit jours. Les greffés sont alors dégermés, leurs radicales supprimées puis on les paraffine à nouveau avant la mise en pépinière.

Ils sont plantés sur une profondeur de sept à dix cm, par intervalles de quatre cm pour obtenir vingt-cinq à vingt-sept greffes au mètre (250 000 pièces à l'hectare). Ces plantations en pépinières se font en mai et la récolte environ six mois après, fin novembre courant décembre. Parmi les

nombreuses actrices de cette activité nous connaissons par exemple Huguette Louis, Marie-Rose Fontana, Thérèse Nunez ou Valérie Lebrevaud. Daniel et Eliane Bertrand sont à Villedieu parmi les derniers fournisseurs de pieds-mère.

M. et Mme Georges Abély, première génération, ont débuté ces activités en 1957. Aujourd'hui Patrick nous présente d'abord la machine n° 1, née en 1985, pour l'arrachage des greffés soudés. Elle a été copiée et fabriquée à près de cent exemplaires par les établissements Maffat, mais le prototype demeure toutefois le plus performant.

Cette machine, nous dit-il fièrement, a dix-sept campagnes à son actif. Puis il nous présente la « grande Pépîne », machine n° 2, conçue et née en 2003, que son esprit inventif lui a permis de mettre au point avec son gendre Jean-Christophe Labini, ferronnier et mari de Laurette, pour un arrachage sur deux doubles rangées, soit 1,80 mètre d'intervalle.

racines pouvaient atteindre trente cm.

En regardant de près cette machine, nous comprenons le déroulement des opérations. Les trépidations d'un soc, équipé d'une fourche de huit dents, déstructurent la glèbe afin de faciliter le travail des cueilleurs dits « têtes de récoltes ». Ceux-ci acheminent ensuite les greffes et leurs moustaches jusqu'à l'arrière de la « grande Pépîne » pour que les deux assistants puissent les



Patrick Abély et Jean-Christophe Labini



Trois personnes la mènent : un pilote assis latéralement manipule les leviers de commandes hydrauliques en relation avec le conducteur du tracteur, et deux assistants qui, sur la plate-forme arrière, reçoivent les greffes arrachées. Notre « grande Pépîne », dit Patrick, remplace les vingt personnes qui, auparavant, s'échinaient l'hiver, les mains couvertes d'ampoules et de crevasses, pour arracher des greffes dont les

accueillir et les conditionner dans leurs caissons appropriés.

Une troisième génération est née : Mattéo, le fils de Laurette et Jean-Christophe en février et Séréna la fille de Sébastien et Aurélie qui, peut-être, réaliseront la « Super Lépîne », à l'image de la super Nova des concours.

Alain Bériot

Le skate park

Samedi 21 février le skate park de Villedieu a été inauguré et « bien arrosé » par le bon vin et la pluie qui avait décidé d'être de la partie. Mais les averses n'ont pas découragé les nombreux Villadéens et habitants des villages voisins, de venir fêter cette inauguration. Malheureusement la démonstration qui devait clôturer la cérémonie n'a pas pu se dérouler sur le sol glissant. Elle aura lieu lors d'un week-end plus ensoleillé qui lui sera entièrement consacré.

La fréquentation de ce skate park témoigne de l'enthousiasme des jeunes pour ce projet. Depuis son ouverture, il y a un mois,



deux-cent-quarante-cinq jeunes de quarante communes différentes sont venus pratiquer leur sport favori à Villedieu. Ils semblent unanimement heureux de pouvoir enfin disposer d'un lieu qui leur soit réservé où ils peuvent se retrouver dans un même état d'esprit.

Pour compléter ce site, un circuit de bosses en terre pour les vélos et BMX se réalise entre le skate park et les vignes qui le bordent. Cette piste répond à un souhait des jeunes de pouvoir pratiquer ce sport complémentaire au skate et dont l'accès au terrain est interdit. En effet, le skate park est exclusivement réservé aux rollers et aux skateboards, il est interdit aux vélos, BMX, motos et trottinettes. Les modules et la dalle, dont la qualité a été particulièrement soignée, risquent en effet d'être rayés irréversiblement par ces engins et leurs accessoires annexes.

Un projet de « mini terrain de foot » est en cours d'élaboration au fond du terrain restant, pour satisfaire la demande de papas et

de jeunes qui aimeraient pouvoir s'y retrouver.

Avec les tennis, cet ensemble devient un lieu de sports et de rencontres par excellence.

Pour beaucoup de jeunes de Villedieu et des environs, c'est un rêve devenu réalité. De nombreux villages en avaient eu l'idée, mais aucun projet n'avait, jusqu'ici, abouti. Nous sommes très fiers que Villedieu ait relevé ce défi et nous remercions la municipalité pour la confiance qu'elle a accordée à ce projet ambitieux. Nous remercions aussi tout particulièrement les nombreux papas qui sont venus prêter

main forte pour parachever les aménagements extérieurs d'une manière aussi professionnelle que fraternelle. De nombreux



Xavier Bertrand arbore les protections de rigueur même si pour la photo il a quitté le casque

mécènes de Villedieu et des environs ont également contribué à boucler le budget et un tableau les mentionnant est affiché au skate park. Merci à tous les jeunes sans l'enthousiasme desquels il n'aurait pas vu le jour.

Ce skate park est mis gracieusement à la disposition de tous et il appartient à chacun de s'engager à le respecter. Nous aimerions pouvoir le faire vivre sans imposer de cotisation ou de droit d'entrée à ceux qui le fréquentent. Son fonctionnement et son entretien auront, malgré tout, un coût que l'association envisage de financer par des manifestations conviviales et sportives (contests), des financements publics (Jeunesse et Sports, Caisse d'allocations familiales, Copavo...) et les dons de particuliers (membres bienfaiteurs).

L'association envisage de s'affilier à la Fédération française de roller skating, ce qui permettra aux jeunes qui le souhaitent de souscrire une licence officielle auprès de la fédération. Cette licence permettrait entre autres, l'homologation des manifestations sportives et l'officialisation des résultats, l'organisation de compétitions officielles et l'accès aux compétitions nationales, l'adhésion à une assurance spécifique couvrant la pratique de ce sport dans le cadre de son activité (c'est à dire sur le skate park et au cours du trajet pour s'y rendre). Cette assurance, dont le contrat détaillé est à votre disposition auprès de l'association, couvre en particulier : la responsabilité civile, la protection juridique en cas de dommage à autrui, l'invalidité, le remboursement des soins, les frais de rattrapage scolaire, les frais de reconversion professionnelle, les frais de rapatriement, etc.

Nous ne pouvons qu'encourager les jeunes à souscrire cette assurance incluse dans la licence. Le prix annuel de la licence est de 8 € pour les moins de 6 ans, 14,5 € pour les moins de 13 ans et 27 € pour les plus de 13 ans.

La licence est valable du 1er juillet au 30 septembre de l'année suivante. Pour y souscrire, merci de nous contacter au plus tôt chez Nicky Veilex (04 90 28 94 59), Laurence de Moustier (04 90 28 97 85) ou Régine Bellier (04 90 28 94 12).

Bonne glisse à tous et merci de nous aider à faire de ce lieu un endroit sportif et de convivialité.

Régine Bellier

Pompiers et gendarmes à l'honneur

« Je salue la présence de la gendarmerie avec l'adjudant-chef Pierre Pégoud et le maréchal des logis Michel Cervelo, celle des sapeurs-pompiers avec le major Bruno Coutarel et le major Patrick Exposito, je remercie toute mon équipe municipale qui m'apporte aide et soutien pour assumer les tâches et responsabilités qui incombent aux élus ». C'est par ces mots que le maire de Buisson, Liliane Blanc, a débuté la petite réunion qu'elle avait organisée en l'honneur des corps constitués de l'Etat en ce début d'année 2004.

Il est à noter qu'au cours de l'année 2003, les sapeurs pompiers,



toutes interventions confondues, ont été vingt-cinq fois présents dans la commune et la gendarmerie quarante-sept fois, soit trente-huit interventions de jour et neuf de nuit. « Force est de constater dans nos petites communes rurales la nécessité des services de sécurité et de secours de proximité, et en tant qu'élus nous nous devons de les aider à accomplir leurs tâches » tenait à préciser Liliane Blanc.

Elle profite également de cette occasion pour annoncer le départ prochain du commandant de brigade, l'adjudant-chef Pégoud, qui quittera prochainement notre canton pour prendre son nouveau poste sur l'Ile de Beauté, à Corte. Elle gardera un excellent souvenir de celui qui, par ses qualités humaines, lui a été d'une grande aide lors des nombreuses fois où ils ont dû travailler ensemble. L'adjudant Pégoud remercie à son tour Buisson et ses élus et particulièrement Mme le maire pour sa délicate attention et pour l'estime et la réputation qu'elle donne à la gendarmerie. Les pompiers quant à eux ont eu l'occasion de venir pour un départ de feu près de la chapelle Notre-Dame d'Argelier et pour secourir une personne lors de l'ouverture de la chasse, expliqua le major Coutarel. Leur présence dans la commune est indispensable et cette collaboration doit se faire aussi avec les efforts conjugués des élus et de la population.

Armelle Dénéreaz

Une médaille d'or, ça se fête

C'est à ce titre que la mairie de Buisson tenait à rendre hommage à l'un de ses concitoyens. Entouré de son épouse Chantal, de ses enfants, parents et beaux parents, Laurent Ayme, qui vient de se voir décerner la médaille d'or du travail par la Caisse d'épargne de Vaison pour ses trente ans de bons et loyaux services, reçoit la médaille d'honneur de la commune de Buisson des mains de Liliane Blanc en présence du conseil municipal réuni.

Parallèlement à sa vie professionnelle, Laurent est bien connu des Buissonnais pour sa participation active à la vie locale. Liliane Blanc rappelle qu'il a été élu conseiller municipal en 1995 et qu'il est depuis 1998 secrétaire de l'association pour la sauvegarde de Notre-Dame d'Argelier. Depuis 2002 il succède à Sylvain Tortel et Jean-Aimé Peyrouse à la présidence de l'A.S.A, association syndicale autorisée, chargée de gérer les canaux d'arrosages et d'assainissement de la commune. « Tu mérites mes plus vives et

chaleureuses félicitations " conclut Liliane Blanc en lui remettant la fameuse médaille.

Armelle Dénéreaz



Buisson loisirs et fêtes

L'association "Buisson loisirs et fêtes" fait son bilan, positif dans l'ensemble tant sur le plan des animations du village que financièrement. A la suite de quelques démissions, le bureau est renouvelé partiellement et se compose ainsi : présidente, Marie-Claude Chèze, vice-président, Laurent Rinci, trésorière, Annie Puigmal et secrétaire, Marie-Pierre Cracium.

L'équipe ainsi composée repart pour une nouvelle année avec des projets à reconduire et des nouveautés. La prochaine sera l'organisation d'un carnaval. En association avec l'Amicale laïque

Villedieu-Buisson, tous les enfants de l'école seront conviés, la semaine qui précédera la fête, à se réunir pour un défilé commun aux deux villages avec un atelier de création de costumes et, bien entendu, les traditionnelles crêpes confectionnées par les mamans.

La nouvelle présidente remercie tous les bénévoles pour leur aide efficace. Les volontés nouvelles seront les bienvenues.

Armelle Dénéreaz

Notre-Dame d'Argelier

Le 16 janvier à 18 h, l'association de sauvegarde de la chapelle Notre-Dame d'Argelier a tenu son assemblée générale. Robert Romieu, le prési-

le vicaire Christophe Pécout le 22 juin, l'office célébré par un prêtre accompagné d'un groupe de touristes venant de Belgique et le 6 sep-



dent, a ouvert la séance en remerciant les personnes présentes et en citant les personnes excusées. La mairie était représentée par Aline Laffont, ajoutée au maire.

A l'heure actuelle, le coût total des travaux réalisés dans la chapelle s'élève à un peu plus de 47 000 euros, les derniers travaux en date étant la construction du mur de soutènement en 2003. Les diverses manifestations qui ont eu lieu dans la chapelle l'année dernière ont été le rassemblement de prières le 19 avril avec le diacre Denis Richomme, une veillée de prières avec

tembre, la messe de la nativité célébrée par le père André Mestre. Le président a lu ensuite une lettre datant du 2 avril 1913 de la famille Rodet, au sujet de la restauration de la chapelle.

Dans le courant de l'année 2004, une plaque commémorative sera posée à l'intérieur de la chapelle. Jean-Louis Ferragut, nouveau directeur de la Caisse d'épargne de Vaison, a exprimé son soutien, déjà conséquent, à cette association.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Robert Romieu

Carnaval

Pour chasser les derniers frimas de l'hiver, les enfants de l'école de Villedieu et Buisson accompagnés de leurs parents se sont retrouvés dans les rues de Buisson déguisés et prêts à sacrifier Carmentran. Celui-ci, par son sacrifice, devait emmener avec lui les mauvais démons et permettre d'accueillir les bons génies du printemps ! Exhibé dans les rues du village par les enfants et quelques adultes accoutrés de mille couleurs et de costumes variés, le bonhomme carnaval a été immolé après avoir été jugé. Un tel défilé mérite bien un goûter ! Les associations, «Buisson, loisir et fêtes» et «l'Amicale laïque Villedieu - Buisson» se sont réunies pour cette

belle cause et ont offert à la cinquantaine d'enfants présents un goûter carnavalesque de saison, pop-corn, crêpes garnies et boissons à volonté ! Ces crêpes, environ 150, ont été réalisées par les mamans de Buisson et une autre partie sous les yeux des enfants par Stéphane et Véronique qui, avec leur matériel de professionnels, ont transformé la salle des fêtes de Buisson, le temps du goûter, en véritable crêperie ! Le carnaval 2004 est mort, vive 2005 ! Un grand bravo à toutes les bonnes volontés pour cette manifestation haute en couleurs !

Armelle Dénéreaz



Evelyne et Marine Bouchet, Christine Tassan-Din

Chasseur sachant cuisiner

Perdreux à la coque

Majo et Yvan Raffin ont inauguré, dans le précédent numéro de la Gazette, la rubrique gastronomique par une recette d'ortolans. Bien que la période de la chasse vienne de se clore, je voudrais citer une recette d'Ali-Bab (1) écrivain culinaire du début du vingtième siècle. Elle permettra peut-être à certains de s'en imprégner avant la prochaine campagne.

« Prenez de jeunes perdreaux frais, plumez-les, videz-les, farcissez-les avec un mélange de truffes et de foie gras cuits dans du madère et assaisonnés avec sel et poivre. Cousez tous les orifices, introduisez chaque perdreau dans une vessie de porc bien nettoyée au préalable, puis plongez-les, ainsi habillés, dans de l'eau bouillante. Laissez-les cuire pendant une demi-heure environ. Retirez-les de l'eau, sortez-les des vessies, laissez-les refroidir, enlevez les fils.

Servez les perdreaux froids, tels quels, sans sauce. C'est un plat de choix pour déjeuner et, en particulier, le matin avant de partir pour la chasse. Un vieux bourgogne en est le complément indiqué ».

T.d.C T.d.V

Connaissons-nous bien notre village

Des fêtes d'antan

La salle des fêtes de Villedieu existe depuis bien longtemps. Tout le monde a sûrement remarqué la grande grue jaune qui s'élance au-dessus de la maison de Maxime et Lili Roux. Elle signale les travaux d'aménagement entrepris pour réaliser l'appartement de Patricia et Daniel dans l'actuel garage. Jusque-là rien de bien extraordinaire et pourtant ce garage qui va se transformer a joué un rôle important dans la vie du village à une époque un peu lointaine. Cela mérite que l'on y consacre quelques lignes.

L'histoire de cette remise commence après la guerre de 14, époque où Gustave Daladier, l'As de la 1ère guerre mondiale (cf. Gazette 14) a acquis cette maison. Jules Fabre, père d'Edmé, Virgile, Juliette et Blanche (épouse Couston), donc grand père de Thérèse Robert, vivait alors dans la maison actuelle de Janine et Léopold Dieu. Tous les dimanches d'hiver il faisait danser les gens sur son violon dans la grande remise de Gustave Daladier qui devenait alors salle de bal.

Plusieurs Villadéens se souviennent bien de cette salle de bal. Le vieux poêle à bois était alimenté par les danseurs qui apportaient chacun à leur tour de quoi chauffer la salle et surtout de l'enfumer, mais on y était habitué et tout allait bien. On apportait égale-

ment vin et Carthagène pour trinquer ensemble et se réchauffer. Des bancs disposés autour de la salle permettaient de souffler un peu entre les one-step et les valseS endiablés; Jules Fabre a beaucoup joué avec Auguste Reynier, le grand père de Marie Barre. Comme Jules au violon, Auguste était un artiste complet, il jouait du trombone à coulisse, mais aussi chantait très bien. Tous les deux allaient fort loin, jusqu'à Valence, faire des fêtes et même jouer dans des concerts.

Ces bals du dimanche alternaient avec des pièces de théâtre jouées par des gens de Villedieu et du Palis. Les jeunes et les anciens, comme Léon Bartalois, Marcel Enguent, Juliette Fabre, se retrouvaient autour de textes et jouaient la comédie pour le plus grand plaisir des spectateurs. Maxime se souvient d'avoir assisté à trois pièces de théâtre au moins avec une cinquantaine de personnes installées sur des chaises prêtées par les deux cafés du village où générale-

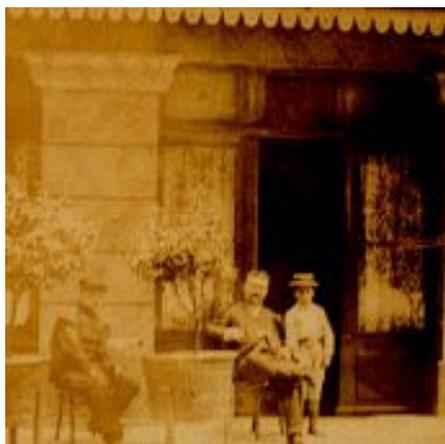
ment ces soirées se terminaient. Avant les travaux entrepris récemment on pouvait encore voir au fond de la remise, la scène et en dessous les coulisses où les comédiens endossaient, mais à quatre pattes, les costumes qu'ils avaient fabriqués eux-mêmes. Après Jules Fabre, ce fut le « Cadet Jazz » qui assura l'animation avec Aimé Barre à la batterie, André Vial dit « Cadet » à l'accordéon puis d'autres musiciens complétant le groupe à l'occasion. C'était Gaston Jacomet, premier soliste à l'opéra

à la jeunesse, ils jouaient alors gratuitement pour aider le club de foot ou tout autre association du village. Il arrivait parfois à Aimé Barre d'emmener dans sa camionnette une dizaine de jeunes au cinéma de Vaison. « On était à quatre pattes, les uns sur les autres et on lui payait sa place ainsi qu'à Marie pour les remercier » raconte Maxime.

Il y a encore peu, en écoutant les formations musicales actuelles, Aimé regrettait ce temps passé et repensait avec nostalgie au « Cadet Jazz » qui ouvrait le bal de la fête votive au son de la Marseillaise. Mais les temps ont bien changé depuis !

L'histoire de la salle des fêtes s'arrête apparemment en 1959 à la veille d'élections municipales où de nombreux candidats, adversaires pourtant, se sont retrouvés le samedi soir pour danser et surtout pour boire. On ne connaît pas toute la fin de l'histoire, mais le lendemain chacun alla voter avec en tête des souvenirs un peu voilés de cette fameuse soirée. Le bal avait été organisé au profit du nouveau club de foot et avait récolté une énorme recette pour le club. La remise est ensuite devenue remise où son propriétaire, tout en faisant de la mécanique et du bricolage, repense sans doute à ces soirées où les Villadéens se retrouvaient pour rire, boire et danser au son de l'accordéon.

Armelle Dénéreaz



Jules Fabre devant son café à Loriol

d'Avignon, à la trompette et à la contrebasse, M. Soudre au violon et Raymond Barre du Palis au saxo. Parfois M. Jamay de Sablet et "l'aveugle" d'Entraigues tous deux à l'accordéon rejoignaient la bande. La renommée du groupe était importante, il a animé les fêtes des villages de la région pendant de longues années. Aimé Barre et son groupe ne refusaient jamais de donner un coup de main

Les bals d'aujourd'hui

Comme on le sait en lisant cette Gazette dans l'article ci-dessus, les Villadéens aiment danser.

C'est sans doute la raison pour laquelle ils ont besoin de se perfectionner. C'est désormais possible.

Pour les amateurs de tango, salsa, rock (pas trop acrobatique), paso et j'en passe vous pouvez venir vous entraîner le vendredi soir de 20h30 à 21h30 à la salle Pierre Bertrand. Sous la houlette ferme et dynamique de Marie Salido, la compagne

de Julien Moinault, toutes ces danses deviendront accessibles à tous même aux débutants les plus récalcitrants.

Pour le premier cours, dix dames ont déjà tenté l'expérience. Il va sans dire que ces messieurs sont les bienvenus et fermement attendus... Au deuxième cours, deux messieurs ont rejoint ces dames.

Pour tous renseignements sur les prix, heure, lieu etc. vous pouvez contacter Michèle Benoist au 04 90 28 94 29.



Photo mystère



Cette photographie a bien été prise à Villedieu. Où ?

Quand ? Pourquoi ?

A quelle époque pouvait-il

bien y avoir un port à

Villedieu pour qu'un

bateau soit à quai ?

La Gazette attend toutes

vos connaissances et

remarques sur le sujet.

Patchwork

Grands travaux

Des travaux importants vont être commencés par le Conseil général sur certaines routes de la commune. La route de Mirabel est en très mauvais état depuis longtemps, en particulier du fait des racines qui soulèvent le goudron. Elle est même dangereuse à certains égards. Le Conseil municipal

demandait depuis longtemps qu'elle soit refaite. C'est aussi le cas de certains particuliers comme Jean Ezingard qui usait de son influence hors des limites villadéennes pour solliciter depuis des années l'ancien et le nouveau conseil général. Les travaux commencent le 1er avril et c'est toute la route qui

va du carrefour de Buisson (entre la D20 de Vaison à Valréas et la D51 vers Saint Roman, au boulo-drome en fait) à Mirabel. Les travaux seront entrepris "hors circulation" et des déviations seront mises en place. Les riverains et les entreprises riveraines (Cave coopérative, Magnanarié,

Abély, Adrès, chambres d'hôte, ...) seront donc gênés.

Les RD 51 et 75 seront barrées du 1er avril au 15 mai puis du 1er juin au 1er juillet

La RD 7 sera barrée du 15 mai au 1er juin puis du 1er au 12 juillet.

YT

En goguette

Un tout petit village de montagne, le plus haut d'Europe, Saint Véran... envahi par une soixantaine de personnes venues d'un plus grand village de campagne..., Villedieu.

Le résultat un week end très convivial à la découverte du paysa-

ge, à ski, à pieds ou en raquettes....

Un grand bol d'air pur, quelques pas de danses et beaucoup de bonne humeur !



Fausse retraite



Incapable de se résigner à son nouveau statut de retraitée Annette hante Villedieu à la recherche de fesses accueillantes. On la voit ici préparer son matériel.

Ai acampa cinq tournuco

Vilodiéu es un bèu vilage, li gènt que lou vesiton apreçion sa plaço ombrejado, sa font - emé moussou o senso moussou - si bàrri, si carrièro que i'a quasi plus ges d'oustau arrouina.

Mai, avisas-vous, touriste que marchas lou nas en l'èr pèr tout remira... avisas-vous... Regardas ounte metès li pèd, pèr pas li pausa sus un porto-bonur.

De porto-bonur n'en manco pas : de pichot, negras, pas plus gros que lou det, de gros, de coulour variado, segound de qunte crouqueto se nourrisson si proudoutour, de se, de mouligas. Quand plou pas, aco vai encaro, mai, se plou, alor atencioun de pas resquilha dessus.

Remarcas que, maugrat touti aquèli porto bonur, ai jamai entendu dire que res ague gagna lou gros lot. Es vrai que li gènt d'eici se mesfison e van de babord à tribord dins li carrièro pèr lis evita ; dins la journado, se pou, la niue es plus difficile.

Dins uno fermo, es necite d'agué un chin (mai aquéli - à mens que sauton la muraio pèr courre après uno chine en calour - nous entramblon

pas). N'i a que n'an dins lou vilage, mai li gardon dins sa cour et van li faire caga en campagno (que faudrié pamens pas trasfourma en petoulié canin : aco fai pas de fumié)

Mai, i'a de chin que soun de longo pèr orto e que se geinon gaire : courounon li racino di platano : ai acampa cinq tournuco (1) sus li pèd de la platano qu'es à coustat dou bàrri, e dou banc (l'estiéu embaumé). Alor, que faire ?

Ai uno idèio : tout lou mounde saup en quau soun li chin que vanègon tout de long dou jour dins li carrièro. Faudrié oublija si proupietàri, à-dereing, a ramassa lis estron un cop o dous pèr semana.

O, encaro, s'aco li desgousto trop, ié demanda de metre de Pampers à si chin. Sarié originau e, de segur, Vilodiéu devendrié célèbre e figurarié dins lou libre di record : la Proumièro coumuno dou mounde ounte li chin porton de braieto.

Paulette Mathieu

(1) uno tournuco, disié ma grand, es un estron sens peruco

Josette Vitali

Après plus de 25 ans de bons et loyaux services, Josette Vitali s'est vu décerner la médaille d'argent du travail au lieu même de son activité, la Magnanarie

Josette a été surprise de la petite réception préparée en son honneur. François et Amelle Dénéreaz qui dirigent cette maison d'accueil depuis 1989 avaient voulu allier simplicité et convivialité pour cette occasion. Ils avaient réunis autour de Josette ses collègues de travail, sa sœur Bernadette et quelques personnes gravitant autour de La Magnanarie. Jean-Louis Völlot, le maire, devait lui remettre la fameuse médaille après un discours retraçant les nombreuses années où elle a travaillé dans cette maison. Lorsqu'elle est arrivée en 1977, Yves et Jacqueline Tredez dirigeaient alors la Magnanarie. Ils l'ont formée au poste qu'elle occupe et n'a jamais quitté depuis. Elle est devenue un des piliers de l'établissement.



Josette et Bernadette Vitali avec Armelle Dénéreaz

Aucun recoin de cette vieille demeure n'a de secret pour elle et nul doute que les fidèles clients seraient désarçonnés s'ils ne trouvaient pas Josette dans la cuisine au moment de passer à table.

Bien sûr, durant tout ce temps le travail a évolué ainsi que les exigences des clients mais avec patience et persévérance elle s'est adaptée et a appris à relativiser les situations. C'est donc pour toutes ces années de travail que Josette a été félicitée et honorée par ses patrons et son entourage.

La petite cérémonie s'est ensuite poursuivie autour d'une table bien garnie où chacun a pu évoquer à loisir souvenirs et anecdotes.

Armelle Dénéreaz

Infirmier



A moins qu'Annette n'ait regretté d'avoir laissé sa place à sa collègue lorsqu'elle a vu arriver le nouvel infirmier qui travaille avec sa remplaçante Christelle que nous avons présentée dans le dernier numéro.

Il s'appelle Laurent et on le voit ici avec un de ses patients préférés...

A scotcher sur le frigo

MERCREDI 14 AVRIL
REUNION PLENIERE DE LA GAZETTE
A LA MAGNANARIE
A 21 H

"PLANTES RARES ET JARDIN NATUREL"
Samedi 17 et dimanche 18 avril

Ce grand marché aux plantes à Sérignan du Comtat, que certains d'entre vous connaissent déjà, est également une manifestation culturelle et pédagogique qui propose aux amateurs de jardin et aux botanistes de satisfaire leur passion ou d'élargir leurs connaissances. Il comptera cette année une soixante d'exposants, venus parfois de loin. Des conférences, animations, démonstrations, promenades et activités pour les enfants sont prévus, comme à chaque fois. Les services sur place sont : restauration, buvette, service brouettes et garderie.

Prix de l'entrée : 4 euros par jour ou 6 euros pour les deux jours, gratuit pour les moins de 15 ans.

Programme à info@plantes-rares.com - ou à la mairie de Sérignan consulter le site www.plantes-rares.com

FESTIVAL BRASSENS 2004
dimanche 25 avril

21h00 - au Village Vacances, première du spectacle de Stéphane Ropa "La lune écoute aux portes", spécialement préparé pour le Festival et créé ce soir à Vaison-la-Romaine. En 1ère partie, Jean-Marc Dermesropian chante Brassens

lundi 26 avril

21h00 - au Village Vacances, Stéphane Ropa présente son spectacle "La lune écoute aux portes". En 1ère partie, Georges Salard nous propose un tour d'horizon de la chanson française

mardi 27 avril

14h30 - Auditorium du Village Vacances : Concert Jean-Yves Vincent avec la participation des artistes présents à Vaison-la-Romaine.

20h30 - Espace Culturel : veillée "Autour de Brassens". De nombreux artistes présents à Vaison-la-Romaine interprètent l'œuvre du poète chanteur.

Mercredi 28 avril

14h30 - Auditorium du Village Vacances : concert Jean-Marc Dermesropian avec, en 1ère partie, Tord Henriksson et les artistes présents à Vaison-la-Romaine

18h00 - Ferme des Arts et Espace Culturel : ouverture officielle du Festival 2004 et inauguration

des expositions de Josée Stroobants, Claude Michel, Patrick Clemence et de l'association Le Mot de Passe. Avec la participation de la chorale Meli-Mélodie de Jonquières.

20h30 - Espace Culturel : grand concert Bruno Brel avec, en 1ère partie, Alain Laurent et Goun.

Jeudi 29 avril

14h30 - Auditorium du Village Vacances : concert René Iskin avec la participation des artistes présents au Festival

17h30 - Espace Culturel : concert Bruno Granier - Claude Duguet et Jean-Pierre Jourdier

20h30 - Espace Culturel : grand concert Sam Alpha avec, en 1ère partie, "Carte blanche" à Jean-Yves Vincent avec René Iskin, Jean-Pierre Jourdier et Georges Salard

Vendredi 30 avril

14h30 - Auditorium du Village Vacances : concert Pardo Fornaciari avec, en 1ère partie, Francis Reynes et la participation des artistes présents à Vaison-la-Romaine.

18h00 - Espace Culturel : causerie animée par Georges Boulard avec tous les proches de Georges Brassens présents au Festival

20h30 - Espace Culturel : grand concert André Chiron

Samedi 1er mai

10h00 - Auditorium du Village Vacances : concert Georges Salard avec, en 1ère partie, Fernand Clerc et les artistes présents à Vaison-la-Romaine

15h00 - Espace Culturel : concert Les Passants, nouveau spectacle avec l'amical parrainage d'Yves Duteil. En 1ère partie, Francis Reynes, Fernand Clerc, Pardo Fornaciari.

20h30 - Espace Culturel : grand concert Yves Duteil avec, en 1ère partie, Alain Hivert et Sandrine Devienne.

21h00 - Auditorium du Village Vacances : le concert des Copains, hommage à Georges Brassens

Dimanche 2 mai

10h00 - Espace Culturel : concert gratuit

12h00 - Espace Culturel : cérémonie officielle de clôture

15h00 - Espace Culturel : grand concert Alain Hivert avec, en 1ère partie, La Route des Copains, Michel Bertet et Charles Girard.

20h00 : Village Vacances : grand repas chantant avec la participation des artistes présents à Vaison-la-Romaine.

Tous les concerts débiteront rigoureusement aux heures indiquées sur le programme.

Renseignements et réservations au 0607130559

Déjà beaucoup de personnes ont pensé à leur adhésion 2004. Nous les en remercions. La vie de La Gazette dépend du soutien qui lui est apporté par ses lecteurs. Pour adhérer, le coupon ci-dessous peut être déposé au bar, posté à LA GAZETTE, BP 5, 84110 VILLEDIEU ou donné à un membre de l'association.

L A G A Z E T T E
Bulletin d'adhésion
2004

Nom :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

Cotisation annuelle : 15 € Chèque Espèces

